

les dni

LES DERNIÈRES NOUVELLES D'INGWILLER



JANVIER > MARS
2023 · N° 37

SOMMAIRE

DNI JANVIER > MARS 2023

Le mot du maire.....	page 3
Travaux.....	page 4
Extraits synthétiques des séances de CM.....	pages 5 & 6
La vie à Ingwiller.....	page 7 à 10
La parole à l'opposition.....	page 8
La vie de nos entreprises.....	pages 11 & 12
La vie scolaire.....	page 13
La vie associative.....	page 14
La Police Municipale.....	page 15
Les brèves de la Communauté des communes HLPP.....	pages 15 & 16
Retour sur images.....	pages 17 & 18
Etat civil.....	page 19
Calendrier des manifestations.....	page 20 à 22
Informations pratiques.....	page 23

Des exemplaires de DNI sont disponibles
en mairie et vous trouverez également les
versions pdf sur le site de la mairie.

www.mairie-ingwiller.eu

Pour nous contacter

Téléphone 03 88 89 47 20
contact@mairie-ingwiller.eu

Mairie d'Ingwiller
85 rue du Gal Goureau, 67340 Ingwiller
www.mairie-ingwiller.eu
 Mairie d'Ingwiller

LUNDI 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
MARDI 8h00 à 12h00 **FERMÉ l'après-midi**
MERCREDI 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
JEUDI 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00
 VENDREDI 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00
SAMEDI 9h00 à 12h00

Comité de rédaction des DNI : Commission Communication
Conception et mise en page erwannfest.fr
Impression: imprimerie BOVI - ImprimVert®
Crédits photos ©freepik ©mairie Ingwiller



ÉDITO

LE MOT DU MAIRE

Chères Ingwilleroises, Chers Ingwillerois, Cher(ère)s lecteur(trice)s,

En cette période de fin d'année où nous souhaitons préparer les fêtes, l'heure est plutôt à l'incitation à faire des économies.

Chacun de nous doit se sentir concerné par ces problématiques et, en cette période hivernale, la plus importante économie sera celle de l'énergie.

Suite à ma proposition, le conseil municipal, dans sa séance du 28 novembre dernier a validé à l'unanimité **le principe d'expérimentation d'extinction de l'éclairage public** (820 sources lumineuses).

En effet les avantages de l'extinction des luminaires sont bien réels :

- La réduction des nuisances lumineuses pour les riverains.
- L'impact environnemental sur la faune, la flore et la biodiversité.
- Le contexte politique et le contexte financier avec les hausses des coûts des énergies qui vont impacter durablement nos finances.

Cette expérimentation sur 3 mois sera suivie d'une réunion publique pour un bilan commun.

Je suis bien conscient des réticences ou des craintes que cette mise en place peut susciter, notamment en termes de sécurité des personnes et des biens.

L'obscurité pourrait faire naître un sentiment d'inquiétude mais la gendarmerie nous a confirmé qu'aucune augmentation significative d'incivilités, d'agressions, de cambriolages ou de vandalismes n'avait été enregistrée dans les communes qui ont pris cette mesure.

L'extinction de l'éclairage public est un enjeu majeur dans la lutte contre le réchauffement climatique, le gaspillage énergétique et la pollution lumineuse.

Cette mesure devrait s'appliquer à partir du 25 janvier, le temps pour les techniciens d'équiper l'ensemble des armoires électriques d'horloges astronomiques et de procéder aux réglages.

L'année 2022 touche à sa fin et déjà se profile 2023.

Permettez-moi au nom de l'ensemble du conseil municipal et du personnel municipal de vous présenter nos vœux les plus chaleureux. Puissiez-vous profiter de ces jours de fêtes pour vous retrouver en famille et entre amis pour partager des moments de fraternité et de convivialité.

Scheeni Wihnächte ùn e Gleckliches Nejes Johr

Votre maire,
Hans DOEPPEN

TRAVAUX

AMÉNAGEMENT DES PARKINGS

La fin des travaux approche, ce chantier d'envergure, retardé par l'obligation de fouilles archéologiques sera livré prochainement. Les objectifs ciblés concernant la mobilité, le stationnement, la circulation piétonne et l'embellissement du cœur de notre ville seront atteints. Les derniers travaux pour végétaliser ces espaces, ainsi que la signalisation horizontale et verticale et la pose de mobilier urbain, ont été réalisés récemment.

RÉHABILITATION DE LA MAIRIE

Les travaux se poursuivent à un rythme soutenu, la pose récente des éléments d'ossature et du vitrage permet aux nombreux corps de métiers de s'activer pour les travaux à l'intérieur du bâtiment. Ce sont donc les chauffagistes, plombiers, électriciens et plaquistes qui s'activent actuellement sur ce chantier. Pour le début de l'année 2023 sont programmés les travaux d'aménagement extérieur ainsi que le remplacement et la déviation de la conduite d'eau.

ASSAINISSEMENT RUE DE LA PROMENADE

Ce chantier relatif aux travaux d'assainissement non collectif se termine pour la fin de cette année 2022. Les composantes de la station sont en place et le réseau de collecte posé. Les bassins d'épandages en sortie de station ont été végétalisés par projection récemment. Pour lancer la mise en route, une première habitation a été raccordée au réseau. Cela est nécessaire pour activer le processus de travail de cette station. La seconde phase de ce chantier sera de connecter l'ensemble des familles à ce dispositif d'assainissement prochainement, et cela en collaboration avec Ava Habitat et Nomadisme qui instruit ces dossiers.

EXTENSION PÉRISCOLAIRE

Ces travaux d'extension au sein de notre groupe scolaire progressent normalement. Après les fondations et l'élévation des voiles en béton armé, le premier niveau de ce futur bâtiment sera achevé pour cette fin d'année. Les prédalles et l'armature posées récemment ont permis de couler la dalle de béton armé pour recevoir la structure supérieure, cela dès le début de l'année 2023.





LA VIE À INGWILLER

EXTRAITS SYNTHÉTIQUES DE SÉANCES DE CONSEIL MUNICIPAL

Régulièrement nous vous communiquerons quelques extraits de compte-rendu de nos réunions de conseil municipal. L'intégralité des compte-rendu sont disponibles sur notre site www.mairie-ingwiller.eu

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 NOVEMBRE 2022

5° Finances Locales – Décisions budgétaires – Budget principal de la ville – Reversement à la Communauté de Communes Hanau La Petite Pierre (CCHLPP) d'une fraction de la subvention versée à la commune par l'Agence Régionale de Santé (ARS) pour le financement du centre de vaccination anti-COVID d'Ingwiller

M. le Maire rappelle qu'une convention avait été signée entre l'Agence Régionale de Santé Grand Est (ARS) et la Commune d'Ingwiller afin de bénéficier d'une subvention pour aider au financement des dépenses engagées pour le fonctionnement du centre de vaccination anti-COVID d'Ingwiller.

Il est rappelé que le centre a fonctionné du 08/03/2021 au 28/02/2022, sur trois sites successifs : l'Espace Socioculturel d'Ingwiller, le gymnase d'Ingwiller et enfin un bâtiment sis à l'entrée de Menchhoffen gracieusement mis à disposition par la commune de Menchhoffen.

Le pilotage et la coordination du centre de vaccination ont été assurés par le Docteur MORELLI DI POPOLO. D'après les informations communiquées par ce dernier, 42 672 vaccins ont été administrés par les professionnels de santé durant la période d'ouverture du centre ce qui représente 17 000 personnes. Le coordinateur du centre de vaccination ainsi que les personnels de santé vaccinateurs ont été rémunérés directement par l'ARS.

Les agents administratifs mobilisés pour le fonctionnement du centre de vaccination, chargés notamment du secrétariat et de l'accueil, ont été mis à disposition par la Communauté de Communes Hanau La Petite Pierre (CCHLPP). La dépense engagée par cette dernière pour leur rémunération s'est élevée à 93 330,98 €.

Il est précisé que cette somme correspond aux dépenses engagées pour le temps de travail effectué par les agents mis à disposition par la CCHLPP en plus de leur temps de travail habituel (heures supplémentaires) ou découlant de recrutements de personnels complémentaires (à compter du 17/05/2021).

La commune d'Ingwiller, structure porteuse du projet, a pris en charge les dépenses suivantes pour un montant global de 56 576,02 € :

- Rémunération du pharmacien référent ;
- Achat de matériel de bureau et informatique (notamment deux ordinateurs et deux imprimantes) ;
- Achat petit matériel médical (notamment un réfrigérateur médical pour conservation des vaccins) ;
- Charges de fonctionnement : électricité, eau, chauffage, installation réseau internet et contrat de fourniture d'accès ; Seules les dépenses liées à l'utilisation de locaux inutilisés hors période de crise sont éligibles ;
- Produits de désinfection et prestation de bio-nettoyage des locaux ;
- Prestation de traitement des déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI) ;
- Heures supplémentaires effectuées par agents communaux pour le fonctionnement du centre (gestion administrative et comptable).

L'ARS Grand Est a versé à la commune d'Ingwiller une subvention d'un montant de 149 907 € correspondant à la compensation des dépenses de la CCHLPP et de la commune d'Ingwiller pour le fonctionnement du centre de vaccination anti-COVID.

Il y a lieu de reverser à la CCHLPP la somme de 93 330,98 € correspondant au montant de sa contribution au fonctionnement du centre de vaccination d'Ingwiller.

Le Conseil Municipal est ainsi invité à autoriser la dépense y relative (dépense à intervenir en section de fonctionnement du budget principal de la ville).

Le tableau ci-dessous présente une vue synthétique des dépenses de la

commune d'Ingwiller et de la CCHLPP consacrées au fonctionnement du centre équilibrées par la subvention de l'ARS Grand Est :

Décompte centre de vaccination d'INGWILLER période du 08/03/2021 au 28/02/2022			
	DÉPENSES		RECETTES
	COMMUNE INGWILLER	CCHLPP	ARS GRAND EST
Subvention ARS Grand Est versée à la commune d'Ingwiller			149 907,00 €
Coûts réels période du 08/03/2021 au 07/09/2021	23 495,01 €	52 685,92 €	
Coûts réels période du 08/09/2021 au 31/12/2021	19 638,64 €	25 742,03 €	
Coûts réels période du 01/01/2022 au 28/02/2022	13 442,37 €	14 903,03 €	
MONTANT TOTAL DES FRAIS	56 576,02 €	93 330,98 €	
	149 907,00 €		
Montant à reverser par la commune d'Ingwiller à la CCHLPP		93 330,98 €	

8° Enseignement public - Regroupement pédagogique concentré (RPC) d'Ingwiller - Projet d'élargissement à la commune de WEINBOURG

M. le Maire rappelle que le groupe scolaire d'INGWILLER accueille depuis plusieurs années la population scolaire des communes d'ERCKARTSWILLER et de SPARSBACH dans le cadre d'un regroupement pédagogique concentré (RPC).

M. Yves RUDIO, Maire de WEINBOURG, a fait savoir à M. Hans DOEPPEN, Maire d'INGWILLER, que le conseil municipal de WEINBOURG avait approuvé le 02 août dernier le principe de la fermeture de l'école de sa commune en vue d'une intégration du RPC d'INGWILLER à compter de la rentrée scolaire 2023.

Le conseil municipal est invité à délibérer sur l'élargissement du RPC d'INGWILLER, réunissant les populations scolaires des communes d'INGWILLER, ERCKARTSWILLER et SPARSBACH, à la commune de WEINBOURG.

M. le Maire précise que le RPC d'INGWILLER repose sur un accord par convention entre les communes membres, signée par chaque maire autorisé par délibération de son conseil municipal.

Les communes membres du RPC participent aux dépenses de fonctionnement du groupe scolaire d'INGWILLER au prorata du nombre d'enfants scolarisés.

D'après les informations communiquées par la Directrice de l'école d'INGWILLER, la population scolaire de la commune de WEINBOURG représentera une trentaine d'élèves à la rentrée prochaine.

L'accueil de ces enfants pourra se faire de manière relativement égale dans les classes maternelles et élémentaires et ne nécessitera pas d'investissement pour la création d'une classe supplémentaire.

Le nombre d'élèves par classe augmentera peu.

L'élargissement du RPC d'INGWILLER renforcera la situation de la commune en matière d'offre scolaire et pourrait permettre d'éviter une fermeture de classe à l'avenir.

1.1 Sobriété énergétique – Projet d’extinction de l’éclairage public :

M. le Maire rappelle les bénéfices d’une extinction de l’éclairage public qui se traduit par une réduction des nuisances lumineuses pour les riverains, de l’impact sur la biodiversité (faune et flore) et de la facture énergétique.

M. le Maire indique qu’aucune disposition législative ou réglementaire n’impose aux collectivités territoriales une obligation générale et absolue d’éclairage de l’ensemble des voies communales.

Il ajoute qu’il appartient au Maire, au titre de ses pouvoirs de police, de prendre les mesures nécessaires en matière d’éclairage public.

L’éclairage public représente une part non négligeable de la facture électrique de la commune et de sa dépense globale d’énergie.

Compte-tenu de l’enjeu environnemental et des objectifs d’économies d’énergie, il paraît opportun de débattre sur le principe d’une extinction partielle ou totale de l’éclairage public à Ingwiller.

M. le Maire précise que l’objectif principal reste de convertir en LED l’intégralité des points lumineux de la commune car il s’agit de la mesure la plus efficace pour réaliser des économies d’énergie. En effet les LED sont moins énergivores et permettent des abaissements de puissance en fonction des plages horaires.

Les sources lumineuses LED représentent actuellement environ 15 % du parc d’éclairage public d’Ingwiller. Le programme de transformation en LED se poursuit progressivement. La prochaine étape de ce plan de rénovation concernera la rue Bellevue.

M. le Maire évoque d’autres solutions d’avenir permettant de réduire la consommation énergétique comme par exemple les systèmes d’éclairage public à capteur de mouvement.

La mise en œuvre de mesures d’extinction permettra d’agir plus rapidement avec des actions pouvant être menées dès le mois de janvier prochain.

La Communautés de Communes Hanau La Petite Pierre, gestionnaire du réseau d’éclairage public, a récemment missionné un ingénieur projets d’Electricité de Strasbourg spécialisé en ingénierie et gestion lumière avec l’objectif de définir différentes hypothèses d’extinction.

M. le Maire présente aux élus le tableau ci-après qui synthétise les résultats de l’étude menée par l’ingénieur d’Electricité de Strasbourg :

Scénario d’extinction de l’éclairage public d’Ingwiller	Economies réalisées* (sur facture annuelle de 33 000 € TTC)	CCHLPP
Extinction de toutes les installations de 00h00 à 5h00	30 % d’économie soit 9 900 €	7 020 € TTC Coût de la mise en place de 8 horloges astronomiques et réglage horloge astronomique existante. Temps de retour = 1 an
Extinction installations voies secondaires de 23h00 à 5h00 Maintien installations voies principales toute la nuit	30 % d’économie soit 9 900 €	60 000 € TTC Coût des travaux selon expériences antérieures (à confirmer par étude) Temps de retour = 12 ans
Extinction d’un ouvrage sur deux toute la nuit	30 % d’économie soit 9 900 €	60 000 € TTC Coût des travaux selon expériences antérieures (à confirmer par étude) Temps de retour = 6 ans

M. le Maire invite les élus à débattre sur la mise en œuvre éventuelle de l’une des mesures proposées.

Il précise que le premier scénario, soit une extinction de toutes les installations, est celui qu’il souhaiterait expérimenter sur une période de 3 mois.

12.2 Domaine et Patrimoine – Opportunité d’acquisition propriété 13 rue de l’Asile à Ingwiller

M. le Maire informe les élus de la mise en vente de la propriété sise 13 rue de l’Asile à Ingwiller composée d’un terrain bâti et de deux terrains non bâtis, cadastrés section 02 n°22, n° 232 et n° 229, d’une surface globale de 508 m2.

Cette propriété présente un intérêt pour la commune car elle est située dans le secteur patrimonial du rempart.

Il est rappelé que la commune est déjà propriétaire du terrain voisin (section 02 n°21 et 46).

Celui-ci avait été acquis en vue de la réalisation d’un projet visant à valoriser le rempart.

Ledit projet avait été élaboré avec l’aide de l’architecte du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord. Il consistait en l’aménagement d’un parc et d’une passerelle permettant de relier le centre historique de la ville et les quartiers résidentiels plus récents situés à l’Ouest de la commune.

Le projet avait finalement été mis en attente car il nécessitait l’acquisition de la parcelle n°232 pour pouvoir créer le passage dans le rempart.

Considérant l’opportunité d’acquérir la propriété, la commune a préalablement souhaité s’assurer de la possibilité de percer le l’enceinte fortifiée.

A cet effet, elle a sollicité l’avis de l’Unité Départementale de l’Architecture et du Patrimoine (UDAP).

Suite à un rendez-vous sur site du 18/10/2022 et à la présentation du projet à la Conservation Régionale des Monuments Historiques (CRMH), l’UDAP a fait savoir à la commune qu’il n’était pas envisageable de créer une ouverture dans l’enceinte fortifiée à cet endroit en raison de l’absence d’ouvertures pré-existantes et afin de préserver les sections de l’enceinte dont l’état de conservation est au plus proche de son état d’origine. L’UDAP a par ailleurs ajouté que le projet de rampe interromprait la continuité non bâtie du fossé.

Compte-tenu de l’avis négatif rendu par l’UDAP en date du 25/10/2022, M. le Maire sollicite l’avis des élus quant à la poursuite des démarches pour l’éventuelle acquisition de la propriété sise 13 rue de l’Asile.

12.3 Domaine et Patrimoine – Opportunité d’acquisition propriété Training Club Canin à Ingwiller

M. le Maire informe les élus que le Training Club Canin d’Ingwiller a l’intention de vendre sa propriété située lieudit Furtbrunnen constituée de 3 terrains d’une surface globale de 13 476 m2 (cf. tableau ci-dessous).

Références cadastrales	Superficies en m²	Adresse	Propriétaire
Section 34 n°40	1897	Ingwiller	Training Club Canin
Section 34 n°41	1608	Ingwiller	Training Club Canin
Section 34 n°42	9971	Ingwiller	Training Club Canin
Total	13476		

M. le Maire souhaite connaître l’avis des élus quant à l’éventuelle acquisition de ces terrains par la commune. Il précise que la propriété est entièrement clôturée et qu’on y trouve un bâtiment raccordé à l’eau potable et à l’électricité. Le terrain pourrait servir de lieu de compostage pour les services municipaux et le bâtiment pourrait être utile pour stocker du matériel communal.

12.4 Communication – Nouvelle application mobile citoyenne « Citykomi » et parution prochaine des DNI

Mme Elisabeth BECK, adjointe au maire en charge de la communication, informe les élus que la commune dispose désormais d’un nouveau moyen de communication. Il s’agit d’une application mobile citoyenne qui permet à la collectivité de diffuser des informations, actualités ou alertes en temps réel à tous les citoyens ayant téléchargé l’application sur leur smartphone ou tablette.

Mme BECK précise que ce nouveau service est gratuit et sans publicité pour les citoyens.

Elle ajoute que son usage est totalement anonyme. En effet, le service est sans engagement, ne nécessite aucune création de compte et aucune donnée personnelle n’est collectée.

Mme Elisabeth BECK annonce que le nouveau numéro des Dernières Nouvelles d’Ingwiller (DNI) sera distribué dans les foyers des Ingwillerois avant Noël.

LA VIE À INGWILLER

SMICTOM NOUVEAUTÉS ET INFORMATIONS



Le Smictom met en œuvre des actions de réduction des déchets depuis 2012, ce qui nous a permis d'atteindre des résultats honorables : **un habitant du Smictom a produit**

en moyenne 530 kg de déchets en 2019, soit 14 kg de moins qu'au niveau régional et 52 kg de moins qu'au niveau national. En 2022, le Smictom a démarré l'élaboration d'un Programme Local de Prévention des Déchets (PLPDMA). Concrètement, il s'agit de définir et coconstruire un plan d'actions en matière de réduction du gaspillage et des déchets sur notre territoire. L'enjeu est de taille : accompagner le changement de nos pratiques en tant que consommateur pour aller vers une société plus durable et vertueuse.

Dans ce cadre et pour nous conformer aux réglementations nationales et régionales, nous nous sommes fixé l'objectif ambitieux de **10 % de réduction supplémentaire d'ici 2028** soit une production de 477 kg de déchets par habitant et par an en 2028.

Toutes ces actions visent à améliorer la qualité de notre service en agissant pour notre avenir. Leur succès sera le fruit de l'engagement de chacun.

Mise en conformité des bacs jaunes

Depuis octobre 2022, le Smictom prend en charge les bacs jaunes. Pour ce faire, il a missionné la société Schäfer qui a contacté l'ensemble des habitants en vue de la mise en conformité de leurs bacs.

L'objectif est que tous les usagers soient dotés d'un bac jaune en bon état, au bon volume et équipé d'une puce dans le début de l'année 2023.

En tant que gestionnaire du parc de bacs, le Smictom assurera la maintenance des bacs détériorés. Vous retrouverez une foire aux questions et toutes les informations relatives à cette opération sur notre site internet : www.smictomdesaverne.fr

COMMENT TRIER ?

À partir du 1er janvier 2023, vous pourrez déposer dans le bac de tri tous les emballages ménagers : **emballages en métal, en papier, en carton, briques alimentaires, et tous les emballages en plastique**. Une simplification majeure du geste de tri qui vous facilitera la vie et vous permettra de trier plus !

Vous pourrez trier vos pots de yaourt, barquettes en plastique et en polystyrène, sachets et films plastique, etc.

Retrouvez les nouvelles consignes de tri dans notre Guide des déchets 2023, sur notre site internet : www.smictomdesaverne.fr ou sur le nouvel autocollant qui sera apposé sur votre bac jaune.

Fréquences des collectes

En 2021, **92,3 % des usagers du Smictom de Saverne ont sorti leur bac orange 26 fois ou moins dans l'année.**

À partir du 1er janvier 2023, l'extension des consignes de tri allègera encore le bac orange. La fréquence de collecte s'adaptera donc à ces nouvelles habitudes en passant **d'une collecte toutes les semaines à une collecte toutes les 2 semaines**, soit 26 collectes par an, **sauf à Bouxwiller, Ingwiller et Saverne où la fréquence demeure inchangée pour l'instant.**

La collecte se déroulera également en biposte à partir du 1er janvier 2023 pour tout le territoire du Smictom de Saverne. C'est-à-dire que **certaines collectes auront lieu le matin et d'autres l'après-midi.**

De plus, à compter du 1er janvier 2023, **le nombre de passages en déchèterie compris dans la redevance passera de 24 à 16**. Pour faciliter cette évolution, le volume maximum par passage ne sera plus limité à 1 m³, mais à 2 m³. Il est à noter qu'à l'heure actuelle, selon les études de fréquentation, **96 % des usagers se rendent en déchèterie moins de 16 fois par an.**

DANS LE BAC JAUNE, QUE TRIEZ-VOUS ?

NOUVEAU

DÉSORMAIS TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT. Papiers, cartons, flacons en plastique, emballages en plastique ou métal à déposer en vrac (sans sac) et vidés. Ne pas compacter les bouteilles de haut en bas, ne pas emboîter ni rincer les déchets.

Interdits :

- Les mouchoirs, l'essuie-tout
- Les vêtements
- Le verre cassé
- Les masques

Bien trier les emballages plastique

Désormais, tous les emballages ménagers sont à déposer dans le bac de tri.

LA VIE À INGWILLER

BANQUE ALIMENTAIRE

LES 25 et 26 novembre derniers, la collecte pour la Banque Alimentaire s'est une nouvelle fois tenue dans trois de nos enseignes : LIDL, SPAR et SUPER U.

Grâce à tous les bénévoles investis dans cette opération, l'ensemble des créneaux horaires a pu être couvert dans ces trois magasins.

Certaines communes avoisinantes ont fait le choix d'acheminer leurs collectes aux ateliers municipaux d'Ingwiller. 3,8 tonnes de denrées ont ainsi pu être livrées, à partir d'Ingwiller, aux entrepôts de la Banque Alimentaire d'Illkirch.

Un grand merci à tous les bénévoles pour le temps consacré à cette opération.

Merci aussi à tous les donateurs pour leur générosité !



LE THÉÂTRE ITINÉRANT DE NOËL

Cette année le spectacle itinérant de Noël interprété par la troupe Balad'Ing a eu lieu dans la magnifique forêt du Bannholz. L'équipe organisatrice avait retenu ce sublime écrin de forêt pour son nouveau spectacle intitulé « la Guerre des Pères Noël ... n'aura pas lieu ! ».

En effet tout au long des tableaux présentés, les chamailleries, les piques, les jalousies étaient présentes entre le vrai Père Noël, Odin, le Père Gel, le Dieu Thor, entre alsaciens et lorrains, entre l'âne et le bœuf et ainsi de suite...

Les acteurs et actrices de la troupe, jeunes et moins jeunes, chevronnés et ceux qui jouaient pour la première fois, ont fait parler leurs passions pour le théâtre : leurs dialogues étaient huilés et paraissaient plus vrais que vrais.

D'ailleurs le public ne s'y était pas trompé il est venu très nombreux. Plus de cinq cents spectateurs sont venus voir

les 4 représentations prévues sur le week-end des 26 et 27 novembre, un record !

Le public était aux anges entre les répliques très naturelles, les morceaux joués par la musique municipale, la restauration avec soupe, knacks et le traditionnel vin chaud.

Tous les ingrédients étaient réunis pour faire de ces soirées des moments inoubliables.

En osmose, musiciens et acteurs ont entonné d'une même voix

Vive le vent, vive le vent d'hiver.....en vous donnant d'ores et déjà rendez-vous pour l'année prochaine avec un nouveau scénario.

Bonnes Fêtes à toutes et à tous et surtout restez en bonne santé.



LA PAROLE À L'OPPOSITION

LA PAROLE À LA LISTE

« DU PRÉSENT AU FUTUR »

Des arbres en pleine santé ont été abattus dans la forêt du Bannholz en dehors du parcours de santé. Les arbres stockent le gaz carbonique responsable du réchauffement climatique et relarguent de l'oxygène. Pour aider à préserver la planète, un effort devra être fait pour couper moins d'arbres dans nos forêts. Le bilan financier de l'exploitation des forêts communales n'a pas besoin d'être excédentaire; un bilan à l'équilibre représenterait déjà une contribution contre la hausse des températures.

pour la liste «du Présent au Futur»

Marc DANNER • drmdanner@orange.fr

LA PAROLE À LA LISTE

« POUR INGWILLER UN ENGAGEMENT NATUREL »

Chères Ingwilleroises, Chers Ingwillerois, Alors qu'écologie, réchauffement climatique et énergies sont au cœur des débats, le Gouvernement détruit les services publics. Nous souhaitons attirer votre attention sur la ligne Strasbourg à Sarreguemines et de sa situation. Cette ligne est vitale pour nos habitants, pour Ingwiller et son développement.

Nous vous informons de la création de l'association AUTSS qui signifie Association des Usagers de Train

Strasbourg Sarreguemines. Pour avoir les informations concernant AUTSS vous pourrez vous connecter au Facebook Usagers ligne TER Strasbourg à Sarreguemines.

N'hésitez pas à suivre l'actualité de votre ligne. En janvier ou février nous ferons un Ciné débat à Wingen sur Moder sur un documentaire "Vérités et mensonges sur la SNCF" en présence du réalisateur Gilles Balbastre.

Nous vous souhaitons d'agréables fêtes de fin d'année à toutes et à tous !

Nous restons à votre écoute, pour nous contacter : steevefertig2020@gmail.com
Elisabeth MATHIS, Gilles THIRIET et Steve FERTIG

ENVIRONNEMENT URBAIN

APPLICATION MOBILE CITYKOMI



Adoptez l'application Citykomi®, l'info locale notifiée en direct.

L'ACTUALITÉ D'INGWILLER SUR SMARTPHONE

Soucieuse de vous informer sur ce qu'il se passe dans la commune, la mairie d'Ingwiller vient de déployer Citykomi®, votre nouveau service d'information en temps réel.

Citykomi®, c'est l'application mobile qui vous permet de recevoir les actualités et les alertes d'Ingwiller directement sur votre smartphone ou votre tablette.

Une rue en travaux ? Un événement à venir ? Une alerte météo ? Ne cherchez plus ces informations, avec Citykomi® vous êtes averti immédiatement !

UNE APPLICATION UTILE ET BIENVEILLANTE

Un service qui a fait ses preuves auprès d'autres collectivités.

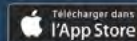
Depuis 2015, ce sont plus de 400 collectivités qui ont fait le choix d'informer leurs citoyens par le biais de Citykomi®.

Sans pub et sans collecter aucune donnée personnelle, l'application respecte votre vie privée et votre anonymat : pas de compte à créer, pas de numéro de téléphone ni d'adresse mail à fournir. Vous êtes libre de vous désabonner à tout moment si les informations ne vous concernent plus.

Plus d'informations sur www.mairie-ingwiller.eu ou au 03 88 89 47 20

L'ACTUALITÉ DE INGWILLER SUR SMARTPHONE

- 1 > Téléchargez l'application Citykomi® sur votre smartphone ou tablette. C'est gratuit !



- 2 > Ouvrez l'application, touchez le symbole +
> Scannez le QR code ci-dessous pour vous abonner ou recherchez INGWILLER à l'aide de la loupe.



FIL D'INFORMATIONS

Ingwiller Infos

- 3 > Dès qu'un message est publié, vous recevez aussitôt une notification pour le consulter dans Citykomi®.



NOS CONCOURS COMMUNAUX

Le concours photos est toujours ouvert pour cette nouvelle saison avec le thème des « Coins insolites à Ingwiller ». Les inscriptions peuvent se faire en mairie.

LA NUIT DE LA LECTURE ANIMATION BIBLIOTHÈQUE

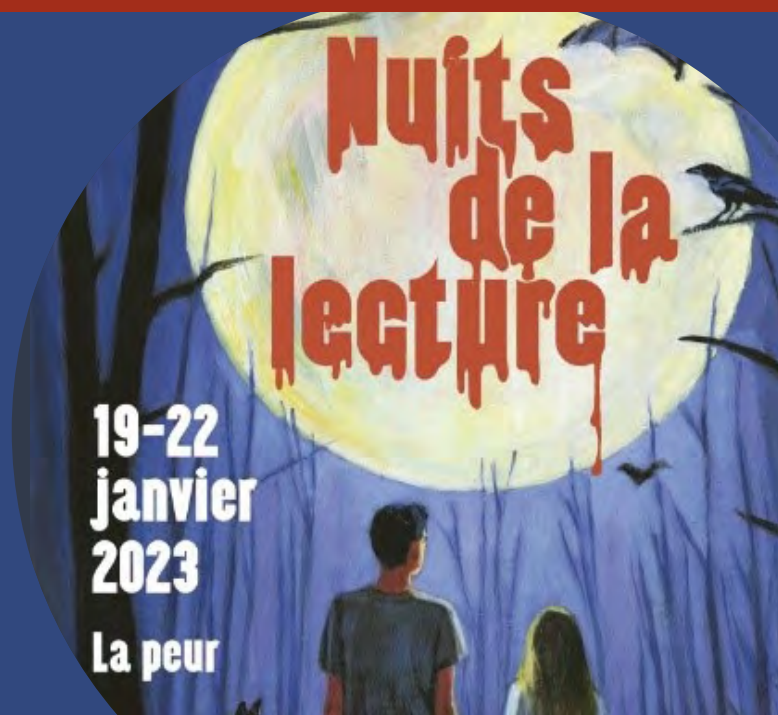
Le Ministère de la Culture organisera à nouveau « Les Nuits de la Lecture » sur le thème de « La Peur ».

La bibliothèque municipale s'associe à cet événement national et vous y convie le samedi 21 janvier 2023.

A partir de 17 heures, diverses animations vous seront proposées :

- 2 auteurs régionaux vous présenteront leur dernier ouvrage,
- Coup de cœur de nos lecteurs « livres qui font peur »,
- Bricolage pour les enfants « dinosaures »,
- Et d'autres surprises...

Rendez-vous à la bibliothèque, place du Marché à Ingwiller.



ILLUMINATIONS DE NOËL

Nos illuminations de Noël sont à nouveau en place depuis les portes ouvertes de l'UCI. Elles illuminent nos rues depuis le 1er dimanche de l'avent jusqu'à l'épiphanie et ceci tous les matins et soirs en limitant les créneaux horaires dans un souci d'économie d'énergie.

Pour les mêmes raisons nous avons supprimé les illuminations « Etoile » qui ornaient les lampadaires de certaines rues, devenues trop énergivores.

La crise énergétique préconise non pas de renoncer à toute décoration lumineuse, mais encourage les collectivités à adopter une plus grande sobriété lumineuse et énergétique associées, ainsi qu'une approche beaucoup plus globale de leurs coûts et impacts.



PARCOURS DE SANTE DANS LA FORÊT DU BANNHOLZ

La forêt du Bannholz est un endroit très prisé par les ingwilleroises et ingwillerois et même au-delà.

Les promenades y sont quotidiennes pour bon nombre d'entre vous. A toute heure de la journée, en toute saison, cette forêt permet de se ressourcer, de faire des rencontres, tout en bougeant, chose très bénéfique pour notre santé !

La pratique régulière d'une activité physique, même d'intensité modérée, est un facteur majeur de prévention des principales pathologies chroniques (cancer, maladies cardiovasculaires, diabète....).

Le parcours de santé et sportif, rythmé par un ensemble d'exercices de marche, de motricité ou d'équilibre, encourage la pratique régulière de l'activité physique.

Quel que soit l'âge ou la forme physique, chacun d'entre nous peut s'y essayer et vivre ces moments dans la détente tout en profitant du bon air et de la beauté de la nature.

C'est lors de la séance de conseil municipal du 24 janvier 2022 que les conseillers approuvent le projet d'aménagement d'un parcours de santé dans le Bannholz.

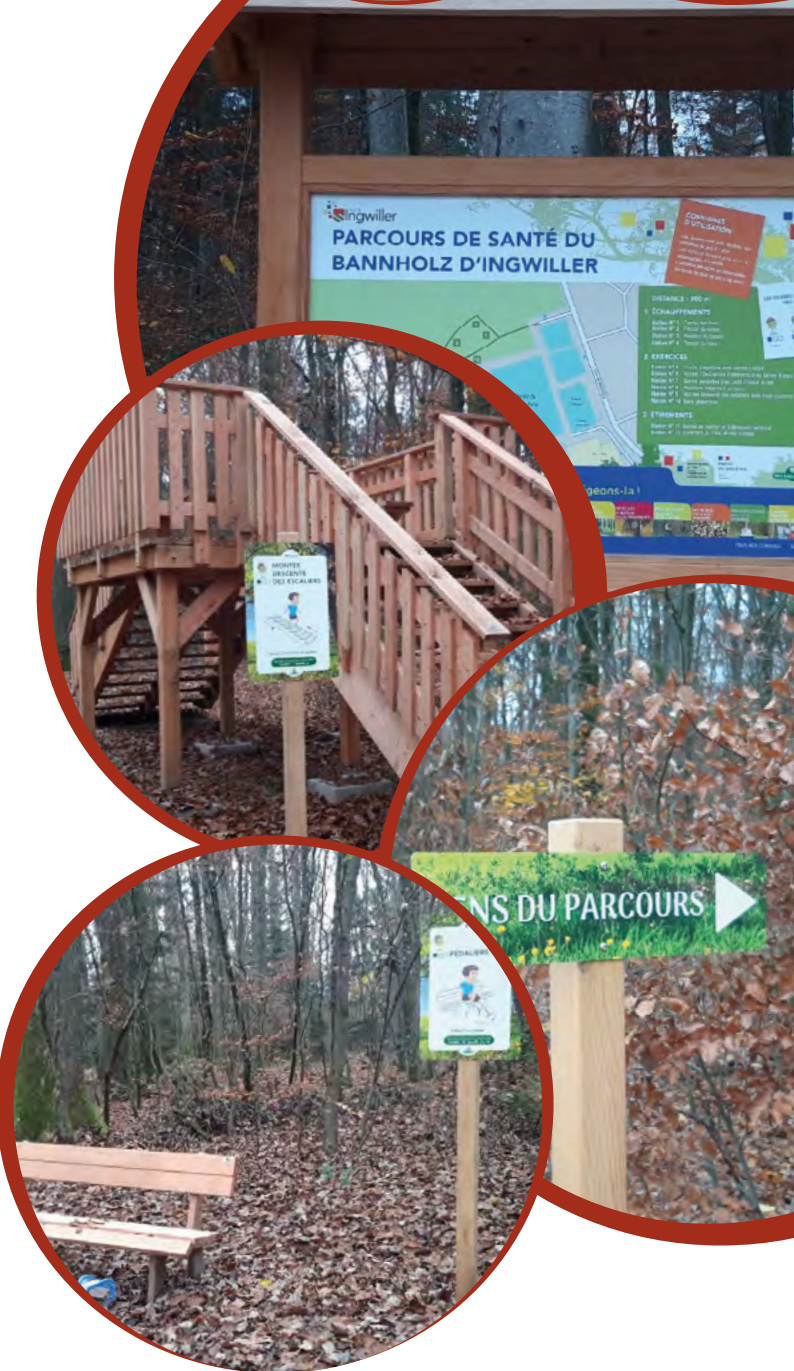
Le projet a été monté en collaboration avec l'Office National des Forêts dans le respect de l'environnement naturel de notre forêt.

Aujourd'hui les travaux concernant son aménagement sont terminés. Ce parcours équipé de nombreux agrès est désormais disponible.

Pour une utilisation de ce dispositif, une signalisation détaillée indique bien le cheminement et informe les usagers sur les équipements, ceci dès l'entrée du bois du Bannholz à côté du complexe sportif.

Nous vous encourageons fortement à faire usage des différents agrès selon vos conditions physiques tout en respectant les conseils donnés et mentionnés sur chaque panneau qui accompagne le dispositif muni de rampes assurant votre sécurité.

Bonne promenade de santé à toutes et à tous.



LA VIE DE NOS ENTREPRISES

LEGUMES FRITSCHMANN

Dès 1900, Friedrich Fritschmann, arrière-arrière-grand-père de Colin tenait une épicerie rue de la gare à Ingwiller, dans laquelle il vendait les fruits provenant des vergers situés sur l'actuelle exploitation (côte de Weinbourg). Ce commerce a été rendu possible grâce à la construction de la voie ferrée reliant Strasbourg à Sarreguemines.



Un nouveau projet pour Colin, s'inspirant du passé

Après 2 années dans l'enseignement en tant que professeur de mathématiques, c'est un retour aux sources. Les serres utilisées pour la production de fleurs sont peu à peu vidées pour laisser place aux légumes. Les anciens champs de bruyères inexploités depuis plus de 10 ans sont défrichés, pour y planter plus de 200 arbres fruitiers.

En mai 2021, la micro-entreprise de maraîchage est officiellement créée et les premières ventes sont lancées au marché d'Ingwiller ainsi que sous la serre.



Des méthodes naturelles

La culture maraîchère est pratiquée selon des méthodes traditionnelles et naturelles.

Pas de traitement chimique ni de recours aux pesticides pour gérer les maladies et les ravageurs. Colin utilise des purins à base de plantes et laisse place aux espèces auxiliaires (par exemple les larves de coccinelles adorent les pucerons).

Pour limiter l'enherbement et maintenir l'humidité du sol, le paillage ou bâchage du sol sont mis en œuvre. Pour apporter de la fertilité aux terres, Colin ajoute de la matière organique chaque année (fumier, compost végétal, broyat de branches), soit environ 50 tonnes par hectare.

Une grande partie du travail est faite à la main, que ce soit pour les plantations ou le travail du sol.

Le but de l'activité maraîchère est de créer un écosystème : pas de grosse machine sur le champ pour préserver la vie du sol, introduction d'animaux (des moutons qui pâturent autour des champs, les premières ruches qui vont aider à la pollinisation), des nichoirs à oiseaux et perchoirs pour rapaces ont été installés.

Des légumes locaux et de saison

L'installation et les pratiques se mettent en place petit à petit. Cet automne une nouvelle serre de 1 300 m² a été couverte et de nouvelles cultures ont été plantées dans la foulée : mâche, épinards, navets, betteraves et choux chinois, à retrouver dès cet hiver sur les étals de Colin. Brocolis, choux-fleurs, fèves et petits pois suivront au printemps.

En plus des légumes traditionnels : 30 variétés de tomates, des courgettes, aubergines, poivrons, jeunes pousses de salade, etc..., d'autres produits originaux compléteront progressivement une gamme pleine de couleurs et de saveurs.

La totalité des produits voit le jour à Ingwiller, du semis à la récolte.

Les légumes sont utilisés par plusieurs restaurateurs du Pays de Hanau, ainsi que par des transformateurs professionnels ou amateurs (plus d'une tonne de légumes transformés).

Le surplus de cueillette est collecté hebdomadairement par les Restos du cœur.



Colin vous accueille deux fois par semaine pour vous proposer ses bons produits « bio » :

- Le mercredi de 10 à 12 heures : côte de Weinbourg (dans ses serres)
- Le samedi de 7 à 12 heures : au Marché couvert au centre-ville d'Ingwiller.

LA VIE DE NOS ENTREPRISES (SUITE)

Des trophées pour récompenser la qualité de l'accueil des commerçants

La Chambre de commerce et d'industrie Alsace Eurométropole a organisé sa réception de remise des trophées "Labels qualité accueil" à Saverne, lundi 14 novembre. Trente commerçants, artisans et entreprises ont ainsi été récompensés pour leur sens de l'accueil de la clientèle.

La réception s'est déroulée au château des Rohan à Saverne, en présence de nombreuses personnalités. Les trophées ont été remis par des élus des trois communautés de communes associées à l'événement : l'Alsace Bossue, Hanau La Petite-Pierre et le Pays de Saverne.

10 bonnes raisons de s'engager dans une démarche qualité :

- Dégager les points forts et axes d'amélioration de son établissement
- S'adapter en permanence à la demande de ses clients
- Renforcer la confiance et la fidélité de ses clients
- Faire évoluer et dynamiser son commerce
- Valoriser son professionnalisme
- Se différencier de la concurrence
- Bénéficier de conseils individualisés
- Motiver son personnel
- Accéder au label national PREFERENCE COMMERCE reconnu par l'Etat
- Obtenir une reconnaissance et une promotion nationale



La Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) est associée à la marque "Alsace", depuis 2021, une façon pour les lauréats d'en être les ambassadeurs. M Loïc JUD gérant du garage LOEFFEL, commerçant d'Ingwiller, a été mis à l'honneur en se voyant remettre **le Label OR pour son accueil réservé à sa clientèle**. Il ne manqua pas de rendre hommage à son grand-père fondateur de l'entreprise.

Son engagement dans cette démarche a été ponctué de visites d'un « client mystère » avec audit en situation réelle pour tester les conditions d'accueil des clients.

Plus que jamais, l'accueil client est primordial. Bien recevoir ses clients fera toujours la différence avec la grande distribution et internet !

Toutes nos félicitations à l'ensemble de l'équipe du garage Loeffel et nous encourageons d'autres commerces à y adhérer.

NOTRE MARCHÉ DU SAMEDI QUELQUES BRÈVES :

- **Le 29 octobre la Communauté européenne d'Alsace (CeA) nous a fait l'honneur de venir exposer son pavillon « Diamantic »** sur la place du marché. Cette initiative était programmée pendant le mois des « aides aux aidants ». Le public pouvait visiter un pavillon entièrement dédié aux personnes ayant subi un handicap afin de leur permettre de pouvoir rester à leur domicile adapté pour la circonstance. Beaucoup de visiteurs ont découvert la transformation d'un lieu de vie et ont amené leurs témoignages.
- **Le potier Didier de La Petite Pierre a pris ses quartiers depuis maintenant quelques semaines.** Un conseil venez voir ses réalisations de poteries (coupelles, tasses, gobelets...). Tous les ingrédients de fabrication : terre, émaux et autres, sont des produits locaux.
- **En décembre un artisan de Lichtenberg est présent sur le marché.** Il réalise des objets entièrement en bois. Là aussi il vient nous faire partager son savoir-faire et sa passion.

Le marché continue de s'enrichir et le mois de décembre est propice pour flâner entre les stands et faire un petit tour au bar du coin pour discuter entre amis de tout et de rien juste pour le plaisir de prendre un peu de bon temps.

Dernière information le marché sera ouvert le samedi 24 décembre et le samedi 31 décembre aux mêmes horaires.

Toute l'équipe du marché vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous en 2023 en espérant vous retrouver toujours plus nombreux.





VIE SCOLAIRE

DES NOUVELLES DU GROUPE SCOLAIRE...

Le groupe scolaire d'Ingwiller accueille depuis plusieurs années la population scolaire des communes d'Erckartswiller et de Sparsbach dans le cadre d'un regroupement pédagogique concentré.

Lors de sa réunion du 2 août dernier, le conseil municipal de Weinbourg a opté pour une fermeture de l'école communale en vue d'une intégration du RPC d'Ingwiller à compter de la rentrée scolaire 2023.

Une trentaine d'élèves rejoindront ainsi notre groupe scolaire. Leur répartition se fera de manière relativement égale dans les différentes classes existantes. Le nombre d'élèves par classe restera toutefois confortable.

L'élargissement du RPC d'Ingwiller permettra par conséquent de renforcer la situation de la commune en matière d'offre scolaire et d'éviter une fermeture de classe dans un avenir proche.

DES CARTES DE NOËL POUR NOS AÎNÉ(E)S...

Tous les enfants de nos écoles maternelle et élémentaire, encadrés par leurs enseignant(e)s, ont mis du cœur dans la confection de superbes cartes de Noël.

Celles-ci ont été jointes aux bons d'achat offerts aux personnes de plus de 70 ans.

Ces réalisations, aussi originales que variées, sont de réels petits chefs d'œuvre qui raviront sans nul doute leurs destinataires.

Un grand BRAVO aux enfants pour leur travail précis et soigné et merci à leurs enseignant(e)s pour l'accueil réservé à ce projet.



NOËL POUR NOS AÎNÉ(E)S...

La Municipalité d'Ingwiller, en accord avec le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale, a décidé, une nouvelle fois, d'offrir à ses concitoyennes et concitoyens âgés de 70 ans et plus, un bon d'achat d'une valeur de 25€.

Cette opération avait été, en effet, largement saluée l'année passée. Ce bon est à valoir dans les commerces d'Ingwiller au plus tard le 31 décembre 2022.

Merci à tous les commerçants pour l'accueil favorable réservé à cette opération. Nous souhaitons à nos aîné(e)s de belles et joyeuses Fêtes de fin d'année.

INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE MATERNELLE D'INGWILLER POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE 2023/2024

L'école maternelle accueille tous les enfants à partir 3 ans en petite section.

Tous les enfants nés en 2020 pourront se faire inscrire pour la rentrée scolaire 2023/2024

en mairie d'Ingwiller du lundi 13 au vendredi 17 février 2023

Inscriptions uniquement sur rendez-vous pris en téléphonant en mairie au 03 88 89 47 20

Lors de l'inscription seront à présenter les documents suivants :

- une pièce d'identité du parent
- le livret de famille

- un justificatif de domicile
- le carnet de santé de l'enfant
- le jugement concernant la garde de l'enfant (le cas échéant)

Pour faciliter cette inscription, vous pouvez télécharger la fiche de renseignements sur notre site internet www.mairie-ingwiller.eu

L'école maternelle est une école de l'épanouissement et du langage. Sa mission principale est de donner envie aux enfants d'aller à l'école pour apprendre, s'épanouir et affirmer leur personnalité. Ces premières années de scolarisation établissent les fondements éducatifs et pédagogiques sur lesquels s'appuient et se développent les apprentissages des élèves pour l'ensemble de leur scolarité.

LA VIE ASSOCIATIVE

Cette année 2022 est sur le point de se terminer. Après 2 années difficiles suite à la COVID 19, la vie associative a pu reprendre son cours normal. Tout au long de cette année les associations ont œuvré pour permettre aux petits et aux grands, sans oublier nos aînés, de pratiquer leurs activités et de se divertir. Même si nous ne pouvons que nous réjouir de cette pleine reprise, cette fin d'année est un peu ternie par la perte d'une association, le club canin ayant fait le choix de quitter son terrain d'entraînement, pour un terrain à Lichtenberg.

Une autre association, à savoir le Tennis Club, traverse une période très difficile. Après 2 années perturbées par la COVID

et suite à un problème interne, celui-ci a vu un grand nombre de ses membres partir vers d'autres clubs. Ne subsiste à l'heure actuelle qu'un petit noyau « d'anciens » qui, tant bien que mal, œuvre pour maintenir le club et ses structures afin que celui-ci ne tombe pas dans l'abandon total. Après avoir rencontré ces personnes, la municipalité s'est engagée à apporter son soutien pour la remise en état des infrastructures. Le Tennis Club a un besoin vital de personnes volontaires pour redonner un second souffle au club et permettre aux jeunes et aux adultes de revenir pratiquer le tennis dans leur commune.

LA SOCIÉTÉ DE TIR ST HUBERT D'INGWILLER ET ENVIRONS

Le tir sportif est, par essence, un sport qui prône le respect, que ce soit celui des règles de sécurité, celui de soi ou celui des autres : il exclut toute violence. C'est un sport idéal pour maîtriser ses émotions et mieux gérer son stress pour pouvoir se dépasser en toutes circonstances.

Fort de 325 membres, le club de tir St Hubert est le 4° club le plus important d'Alsace. Ses membres viennent pour l'essentiel d'INGWILLER et des communes environnantes.

Dans le cadre des activités sportives, l'association soutient le comité départemental et la ligue régionale pour l'organisation de certains concours officiels. En marge, le club est impliqué dans l'organisation de rencontres au niveau régional et transfrontalier en recevant des sportifs allemands, belges et luxembourgeois.

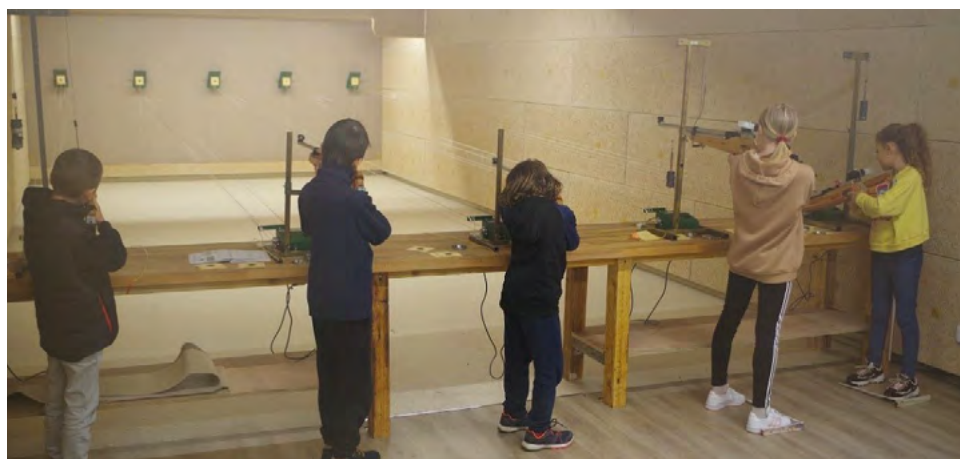
Pour beaucoup, le tir est d'abord un loisir mais la compétition n'est jamais bien loin en particulier chez nos jeunes membres. L'association dispose en effet d'une école de tir. Après deux ans au ralenti, nous retrouvons un rythme normal avec une quinzaine de jeunes en formation dans des locaux plus modernes et accueillants. Une mention particulière pour Mlle

Elisa LOEFFLER qui après seulement 8 mois d'entraînement a brillé avec une 2e place au championnat départemental et une 5° place au championnat régional des écoles de tir. Sa participation au championnat de France à MONTLUCON s'est conclue avec une 34° place réalisant au passage son meilleur score.

Le développement de l'école de tir est une de nos priorités. Pour cela il faudra poursuivre la modernisation de nos installations mais surtout développer et former le futur encadrement.

Les contraintes environnementales liées aux nouvelles normes en matière de gestion des nuisances liées à l'usage du plomb en vigueur à partir du 1er janvier 2023 ont été largement anticipées lors des derniers travaux d'aménagement. La réduction des nuisances sonores fait également partie de nos préoccupations.

Les informations concernant la société de tir saint Hubert peuvent être obtenues auprès du président M. Bernard MARTIN au 06 88 17 22 14, du vice-président M. Christophe KLOTZ SCHELL au 06 17 43 56 60 ou par courriel à l'adresse suivante : tir-ingwiller@outlook.fr



LE CLUB VOSGIEN INFORME QUE :

Les départs pour covoiturage (sauf indication contraire) se font sur le parking de la gare, côté rue Bellevue.

Les modalités d'organisation de nos sorties sont précisées par voie de presse (DNA, édition de Saverne) ou consultables sur notre site Internet : www.club-vosgien-ingwiller.fr

Les sorties peuvent faire l'objet de modifications ou d'annulation en raison de mesures sanitaires, entre autres. Ce sera publié par les moyens précités.

Il est vivement recommandé à chaque participant de choisir sa participation en fonction de sa forme physique et de s'équiper correctement.

Respect des normes sanitaires en vigueur.

**CLUB
VOSGIEN**

LA POLICE MUNICIPALE VOUS INFORME



VITESSE

La ville d'INGWILLER a fait l'acquisition d'un nouveau radar pédagogique. Contrairement aux autres radars déjà mis en place à INGWILLER de manière fixe et permanente, ce nouveau dispositif est destiné à être installé durant des périodes d'un à deux mois, ceci dans les zones dans lesquelles les riverains auront constaté des vitesses bien souvent excessives.

Les résultats obtenus seront communiqués par la Police Municipale, qui effectuera également des contrôles plus ciblés.

Ce nouveau radar a été mis en place début octobre Rue du Moulin VOLLACH, dans laquelle la vitesse est limitée à 50 km/h, suite aux doléances de certains riverains, signalant de nombreux excès de vitesse. Les vitesses enregistrées sont celles des véhicules entrant dans INGWILLER, et venant de la Ferme ESPEL.

Nombre de véhicules par jour	256
Vitesse moyenne	53 km/h
Pourcentage d'excès de vitesse	19,44%
TRANCHE DES EXCÈS DE VITESSE	
De 51 à 60 Km/h	77%
De 61 à 70 Km/h	19%
De 71 à 80 Km/h	3%
De 81 à 90 Km/h	0.4%
> 90 Km/h	0.008 %



PRÉVENTION ESCROQUERIES INTERNET

Face à la recrudescence des fraudes et escroqueries en ligne, la Police Municipale diffuse régulièrement sur sa page Facebook, des messages d'information et de sensibilisation. Toutes les tranches d'âge, peuvent être touchées par ces escroqueries. Toutefois, les seniors restent les cibles privilégiées des escrocs.

Si vous êtes destinataires d'appels téléphoniques ou de mails suspects, vous pouvez contacter la Police Municipale, qui pourra vous donner la marche à suivre. La Police Municipale peut également, si vous le souhaitez, se déplacer à votre domicile afin de prendre connaissance des mails suspects, pour vous en confirmer l'origine frauduleuse.

Escroquerie actuelle : Arnaque téléphonique : " Le spoofing ". Des escrocs vous contactent sur votre téléphone en faisant apparaître le numéro de téléphone de votre banque et en se faisant passer

pour votre agence bancaire. Ils vous informent avoir détecté une fraude sur votre compte bancaire, et vous demandent de valider des codes confidentiels, qui une fois obtenus, leur permettront d'effectuer des transactions sur votre compte.

Ne communiquez jamais par mail, par téléphone, une quelconque information confidentielle. (Code CB, identifiants de connexion, mot de passe etc, etc...). Ne cliquez jamais sur les liens contenus dans les mails suspects, et n'ouvrez jamais les pièces-jointes contenues dans ces messages.

Vous pouvez télécharger via le lien suivant, sur le site officiel du Ministère de l'Économie et des Finances, le guide de prévention contre les arnaques.

<https://www.economie.gouv.fr/files/2021-03/guide-des-arnaques-task-force.pdf>



LES BRÈVES

DE LA COMMUNAUTÉ DES COMMUNES HANAU LA PETITE PIERRE

Maison de l'intercommunalité - 10 route d'Obermodern - 67330 Bouxwiller
Tél. 03 88 71 31 79 - Mél : accueil@hanau-lapetitepierre.alsace

SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE : ADOPTONS LES BONS RÉFLEXES

Notre territoire doit faire face comme l'ensemble des communes et intercommunalités françaises à la forte hausse du prix de l'énergie qui grève les finances publiques.

Le 6 octobre dernier, le gouvernement a présenté un plan de sobriété énergétique qui prévoit de baisser de 10% l'ensemble de la consommation d'énergie en France d'ici 2024 (par rapport à 2019) et de 40% à l'horizon 2050.

Parmi les mesures présentées figure la réduction de la consommation d'électricité liée à l'éclairage public, qui représente, en moyenne, 30% des dépenses d'électricité d'une

collectivité.

La Communauté de Communes exerce la compétence éclairage public. Elle réalise les investissements et gère en coordination avec les mairies concernées les 5.963 ouvrages d'éclairage public et les 179 armoires électriques qui les commandent.

Les solutions pour diminuer les consommations d'éclairages publics sont : éteindre les lumières à certaines heures, réduire l'intensité lumineuse, passer aux éclairages LED avec pilotage automatisé ce qui permet une économie d'énergie de 40 à 80% avec un retour sur investissement entre 4 et 6 ans.

La Communauté de Communes, en collaboration avec votre commune, étudie la mise en place de ce type de mesures.

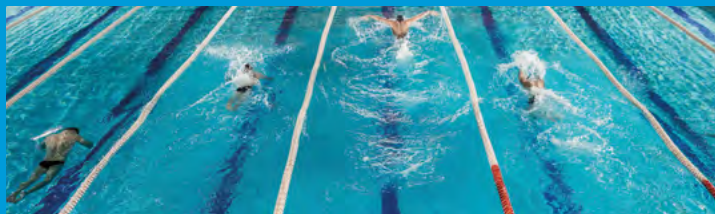
Sobriété également à Hanautic

Les piscines sont également incitées par le gouvernement à adopter des mesures de sobriété énergétique. Au Centre aquatique Hanautic (Bouxwiller), les horaires d'ouverture sont modifiés (fermeture au public le dimanche) pour la fin de l'année et la température de l'ensemble des bassins est diminuée de 1,5 degré (température du bassin sportif : 26,5 °C et ludique : 28,5 °C).

L'établissement reviendra à des plages d'ouverture plus importantes, dès que nous serons en capacité de le faire.

Infos complètes : <https://piscines.hanau-lapetitepierre.alsace>

03 88 90 88 19 - alsh.hlpp@agf67.fr



NOUVEAU !

SOYEZ INFORMÉS INSTANTANÉMENT GRÂCE À L'APPLICATION CITYKOMI®

Vous n'avez plus besoin de chercher l'information !

La Communauté de Communes vous informe désormais en direct sur votre smartphone (et tablette) avec un nouveau service de notifications en temps réel.

Soucieuse de moderniser sa communication et répondre ainsi aux attentes de ses habitants, la Communauté de Communes vient de se doter de l'application Citykomi®.

Téléchargeable gratuitement à partir des plateformes App Store (iPhone) et Play Store (Android), Citykomi®, permet aux habitants du secteur de rester connectés à leur Communauté de Communes pour recevoir la bonne information au bon moment.

Plus besoin de chercher l'information ! Très simple à utiliser et très efficace, Citykomi® vise d'abord à faciliter la vie des habitants dans leur quotidien : chacun peut recevoir directement les informations actualités et événements de la Communauté de Communes.

Facile, gratuite et anonyme !

Délibérément conçue pour respecter la vie privée des usagers, l'application Citykomi® ne nécessite la création d'aucun compte et n'exige aucune donnée personnelle pour s'abonner.

Pratique, comment ça marche ?

Une fois l'application téléchargée, il suffit de flasher le QR Code de Hanau-La Petite Pierre infos ou de rechercher Hanau-La Petite Pierre infos dans l'application via la petite loupe pour s'abonner aux informations.

Les messages reçus sont rédigés par le service communication de la Communauté de Communes pour vous informer en temps réel. Il n'y a aucune publicité dans l'application.



MAISON DE LA FAMILLE

Le 5 septembre dernier s'est déroulée la cérémonie d'inauguration de la Maison de la famille située à Ingwiller. Il s'agit du premier établissement de ce type à ouvrir dans le département du Bas-Rhin. Les actions de soutien à la parentalité menées par la Communauté de Communes prennent ainsi une nouvelle ampleur.

La Maison de la famille, c'est quoi ?

La création de la Maison de la famille permet de répondre aux questions des parents. Ce lieu ressource de proximité a pour ambition d'accompagner les familles tout au long de leur chemin de parents : du bébé au jeune adolescent en passant par l'enfant. Les missions de la Maison de la famille sont définies par le Fonds national parentalité de la Caisse nationale des allocations familiales : informer, accueillir de façon inconditionnelle (être ouvert à tous et gratuit), appuyer des collectifs de parents, proposer des services de soutien à la parentalité et enfin assurer des missions complémentaires avec les acteurs locaux.

La maison de la famille se compose de différents services :

Le Relais Petite Enfance (RPE) propose aux parents et aux assistantes maternelles des ateliers sur Ingwiller et en itinérance ainsi qu'un accompagnement pour les démarches administratives (contrat de travail...).

- Le guichet unique aide les familles à la recherche d'un mode d'accueil sur le territoire.
- Le Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) propose des moments de socialisation, de partage et d'écoute de manière anonyme et gratuite sur Ingwiller et Bouxwiller.
- « L'enfance et la vie sociale » anime le réseau d'accueil de loisirs et suit la délégation de service public des périscolaires, développe et coordonne des projets de la vie sociale.
- Le service solidarité senior propose des actions et animation pour dynamiser le territoire pour nos aînés.

Fonctionnement

Les familles et professionnels (assistantes maternelles, intervenants extérieurs, visites médiatisées...) sont accueillis dans des espaces collectifs ou confidentiels. Une salle de motricité et une salle de jeux permettent la réalisation d'ateliers d'éveil pour les enfants. Le jardin attenant au bâtiment a vocation à devenir un véritable lieu de vie permettant des expérimentations pédagogiques tout en favorisant le lien intergénérationnel. Des permanences physiques ou téléphoniques des différents services sont assurées :

Parentalité :

- Lundi : 8h30-12h00 et 13h30-17h00
- Mercredi : 13h30-17h00
- Jeudi : 13h30-17h00
- Vendredi : 8h30-12h00 et 13h30-17h00

LAEP :

Pour les familles d'enfants de 0 à 6 ans le lundi de 14h30 à 17h30 à la salle de la somellerie à Bouxwiller et le vendredi de 9h à 12h à la Maison de la famille à Ingwiller

RPE et guichet unique :

Lundi au vendredi 8h30-12h et 13h30-17h

Une année au jardin !

Depuis septembre dernier, la Maison de la Famille propose des activités pour toute la famille au sein de son jardin intergénérationnel. De 0 à 99 ans, expérimentez de multiples activités en lien avec la nature et le jardinage.

Un programme à découvrir !

L'ENTRÉE EST LIBRE ET GRATUITE.

Infos complètes sur : www.hanau-lapetitepierre.alsace

Maison de la famille - 3b, rue du Fossé à Ingwiller

Tél. 03 88 89 69 50 - maisondefamille@hanau-lapetitepierre.alsace

LA VIE À INGWILLER

RETOURS SUR IMAGES

SPECTACLE DE THÉÂTRE DES JEUNES DE BALAD'ING



VISITE DE LA PRÉFÈTE ET DU SOUS-PRÉFET



CÉRÉMONIE 11 NOVEMBRE



HUTZEL CABARET



DÉBAT PUBLIC RÉSEAU SNCF



MARCHÉ DE NOËL



DÉFILÉ DE LA ST MARTIN



SPECTACLE ITINÉRANT DE NOËL



PORTES OUVERTES UCI



LA VIE À INGWILLER

ETAT CIVIL

ANNIVERSAIRES

DÉCEMBRE 2022

JANVIER - FÉVRIER - MARS 2023

2 décembre	CHRISTMANN née WAMPFLER Marguerite , 90 ans
5 décembre	CRONIMUS née LUCK Lina , 98 ans
10 décembre	WEILER Jean-Jacques , 91 ans
17 décembre	GERSCHHEIMER née WEISS Sophie , 96 ans
18 décembre	SCHNEIDER Frieda , 95 ans
18 décembre	SERFASS René , 93 ans
19 décembre	CREUTZ née KIRCHER Gertrude , 94 ans
20 décembre	CASPAR née BECKER Georgette , 90 ans
22 décembre	WICK Jean-Michel , 93 ans
22 décembre	SPECKEL née GIESI Marthe , 90 ans
2 janvier	JUD née SCHWARTZ Lucie , 91 ans
8 janvier	MULLER née OEIL Berthe , 94 ans
21 janvier	JAEGGY née DIETENBECK Alice , 96 ans
24 janvier	GANGLOFF née KOLB-HEID Emma , 96 ans
9 février	SORGIUS Albert , 91 ans
15 février	SCHULER Charlotte , 95 ans
17 février	RIEHL René , 90 ans
18 février	EHRMANN née DOLLER Marie , 94 ans
20 février	FISCHBACH née MOG Mathilde , 96 ans
24 février	D'ANGELO née BUCHY Yvonne , 91 ans
28 février	JUD née REISER Marie , 90 ans
4 mars	FROHN née MUNSCH Yvonne , 91 ans
17 mars	ROESSER Henri , 91 ans
19 mars	PHILIPPON née MAAS Jacqueline , 97 ans
19 mars	DAGROSA née VINCENZA Anna , 91 ans

DÉCÈS · 3^{ème} TRIMESTRE

JUILLET - AOÛT - SEPTEMBRE 2022

WENDLING née VELTEN Frédérique

6 juillet 2022 · 99 ans

FRANCK Guillaume

10 juillet 2022 · 38 ans

MEYER née BUCCELLATO Liliane

23 juillet 2022 · 85 ans

REINHART née DIETRICH Irène

7 août 2022 · 96 ans

CRONIMUS née REUTENAUER Marthe

12 août 2022 · 76 ans

SCHOTT Jean-Jacques

13 août 2022 · 69 ans

NAGEL Jean

5 septembre 2022 · 82 ans

REMPPE Alfred

8 septembre 2022 · 102 ans

FALCK née DIEMER Denise

10 septembre 2022 · 82 ans

NONNENMACHER Hubert

24 septembre 2022 · 69 ans

NAISSANCES · 3^{ème} TRIMESTRE

JUILLET - AOÛT - SEPTEMBRE 2022

WEISS MIGUEL 9 juillet 2022

GODIN Raphaël 13 août 2022

KAISER Tom 27 août 2022

SCHAEFFER Joaquim 29 août 2022

RUBENTHALER Rose 2 septembre 2022

COMMENGER Arthur 6 septembre 2022

IMBS Zachariah 7 septembre 2022

GARGOWITSCH Jonas 11 septembre 2022

DEMANGEL COLIN Nathanaël 12 septembre 2022

SIERRA Arielle 30 septembre 2022

MARIAGES · 4^{ème} TRIMESTRE

OCTOBRE - NOVEMBRE - DÉCEMBRE 2022

29 octobre **Muhammet BAYRAM et Elodie LECOUSTRE**

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

JANVIER

SAMEDI 7 JANVIER

Fête de l'Épiphanie pour les aînés des paroisses protestante et catholique à l'Espace socioculturel à partir de 14h
Soirée brûle sapins organisée par l'Amicale des Sapeurs Pompiers d'Ingwiller au centre de secours à partir de 17h30 - Tartes flambées et grillades à partir de 18h00

DIMANCHE 8 JANVIER

Sortie journée Soucht départ à Rosteig – repas couscous avec le CV - Guide Jean-Marc METZGER 07 86 35 02 75

MARDI 10 JANVIER

Après-midi Jeux de société avec galette des rois et vin chaud organisé par le club TLL à partir de 14h à l'Espace Socio-culturel
Renseignements au 06 76 35 53 80

MERCREDI 11 JANVIER

Don du sang de 17h à 20h à l'espace socioculturel

VENDREDI 13 JANVIER

Sortie ½ journée Wimmenau avec le CV
guide JC Hetzel 07 70 67 30 43

SAMEDI 14 JANVIER

Vente de soupe lors du marché sous la Halle à partir de 7h00 au profit de Mémoires de femmes Réservation possible au 06 29 91 15 71

DIMANCHE 15 JANVIER

ASI Challenge FUTTERER au gymnase (Futsal)
Le groupe inter religieux propose un théâtre d'ombres musicales
« Les trois astrologues » pour petits et grands, suivi d'un atelier gratuit de confection de marionnettes d'ombre. Pour l'atelier réservation obligatoire au 09 77 48 40 39

LUNDI 16 JANVIER

Sortie aux Thermes Caracalla à Baden-Baden
avec le club TLL. Renseignements au 06 76 35 53 80

MARDI 17 JANVIER

Le club TLL organise une réunion du Club Lecture à 14h30 au 24 rue de la gare - Renseignements au 06 76 35 53 80

VENDREDI 20 JANVIER

Sortie journée Haselbourg - restaurant - Départ parking cristallerie plan incliné - avec le CV guide Roby Zimmermann 03 88 89 49 67

SAMEDI 21 JANVIER

La Nuit de la Lecture Diverses animations à partir de 17h
rendez-vous à la bibliothèque Place du Marché

DIMANCHE 22 JANVIER

ASI tournoi futsal U13 au gymnase à partir de 9h30
Buvette et restauration sur place

MARDI 24 JANVIER

Sortie ½ journée Baerenthal avec le CV
guide D Courtadon 06 87 64 05 73
Après-midi Jeux de société avec le club TLL
à partir de 14h à l'Espace Socio-culturel
Renseignements au 06 76 35 53 80

DIMANCHE 29 JANVIER

ASI tournoi futsal U11 au gymnase
à partir de 9h30 - Buvette et restauration sur place



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

FÉVRIER

VENDREDI 3 FÉVRIER

Sortie ½ journée Départ au chalet avec le CV
guide F Sohn 06 70 76 78 67

DIMANCHE 5 FÉVRIER

Déjeuner Baeckeoffe à l'espace socioculturel
organisé par la paroisse protestante d'Ingwiller à partir de 11h30
ASI tournoi futsal U9 au gymnase à partir de 9h30
Buvette et restauration sur place

LUNDI 6 FÉVRIER

Sortie aux Thermes Caracalla à Baden-Baden
avec le club TLL. Renseignements au 06 76 35 53 80

MARDI 7 FÉVRIER

Sortie journée Lichtenberg restaurant «Grumbereknepfle»
avec le CV guide Roby Zimmermann 03 88 89 49 67

JEUDI 9 FÉVRIER

Assemblée générale du Groupe Interreligieux
dans la salle de l'association franco-turque rue du Rauschenbourg
à 20h – Dégustation de crêpes du monde

DIMANCHE 12 FÉVRIER

Après-midi balade familiale à thème
avec le CV Départ au chalet à 14h

MARDI 14 FÉVRIER

Club TLL Sortie au Royal Palace à Kirrwiller (à confirmer)

VENDREDI 17 FÉVRIER

Sortie ½ journée Obersoultzbach avec le CV
guide JM Krener 07 81 72 39 20
Soirée carnet de voyage en Amérique Centrale
film présenté par Thierry Roser à 20h à l'Espace Socio-culturel

SAMEDI 18 FÉVRIER

Soirée carnaval organisée par l'ASI à la salle des fêtes de Menchhoffen

MARDI 21 FÉVRIER

Après-midi Jeux de société avec le club TLL à partir de 14h
à l'Espace Socio-culturel et fête carnaval avec les beignets
Renseignements au 06 76 35 53 80

VENDREDI 24 FÉVRIER

Sortie journée Frohmuhl Restaurant « Schneckenudle » avec le CV
Départ Zittersheim avec le guide Jean-Marc METZGER 07 86 35 02 75

DIMANCHE 26 FÉVRIER

Concert de cuivres à l'espace socioculturel à 16h donné par l'ensemble de
cuivres de la MMI et l'ensemble Saxs'Union de Sarre-Union

MARDI 28 FÉVRIER

Après-midi club TLL « Chansons de Paris »
avec Dominique Courtadon
à partir de 14h00 à l'espace socioculturel



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

MARS

VENDREDI 3 MARS

Sortie ½ journée Départ Chalet avec le CV
guide G Knauer 06 85 25 64 25

LUNDI 6 MARS

Sortie aux Thermes Caracalla à Baden-Baden
avec le club TLL. Renseignements au 06 76 35 53 80

MARDI 7 MARS

Club TLL Assemblée générale à l'Espace socioculturel
à partir de 14h00 - Renseignements au 06 76 35 53 80

VENDREDI 10 MARS

Sortie journée Lemberg – Reyersviller - restaurant
avec le CV guide JC Hetzel 07 70 67 30 43

MARDI 14 MARS

Le club TLL organise une réunion du Club Lecture
à 14h30 au 24 rue de la gare - Renseignements au 06 76 35 53 80

MERCREDI 15 MARS

Don du sang de 17h à 20h à l'espace socioculturel

VENDREDI 17 MARS

Sortie ½ journée Weinbourg Tour du Clocher avec le CV
guide JG Sohn 06 09 98 74 28

SAMEDI 18 MARS

Soirée St Patrick à partir de 19h à l'Espace socio-culturel
avec l'ensemble « Les 3 barbus ou presque »

MARDI 21 MARS

Après-midi Jeux de société avec le club TLL à partir de 14
à l'Espace Socio-culturel Renseignements au 06 76 35 53 80

VENDREDI 24 MARS

Sortie journée Pirmasens circuit des Rochers - restaurant -
avec le CV guide Roby Zimmermann 03 88 89 49 67

DIMANCHE 26 MARS

Le groupe interreligieux invite à un moment de recueillement pour
la Paix suivi du partage de « soupes de carême » à 16h00
**Concert des percussions de l'École intercommunale de musique
et des percussions d'Erstein**
Direction Rémy Huck et Guillaume Rieffel à l'Espace Socio-culturel à 16h

MARDI 28 MARS

Club TLL Sortie pédestre dans les environs de Sparsbach
avec pot au feu au restaurant aux Comtes de Hanau
Renseignements au 06 76 35 53 80

VENDREDI 31 MARS

Sortie ½ journée Lemberg circuit des grottes avec le CV
guide JM Krener 07 81 72 39 20

AVRIL

LUNDI 3 AVRIL

Sortie aux Thermes Caracalla
à Baden-Baden avec le club TLL.
Renseignements au 06 76 35 53 80



INFORMATIONS PRATIQUES



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Depuis la rentrée l'équipe de la bibliothèque vous accueille à nouveau pour une réouverture adaptée et selon les créneaux suivants :

- Tous les mercredis de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00
- Tous les samedis de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

PERMANENCE DE LA POLICE MUNICIPALE

49 rue du 11 Novembre

Lundi de 14h à 15h • Mercredi de 9h à 10h • Samedi de 9h à 10h

Téléphone : 09.61.62.97.86 pendant les heures de permanence

Hors heures de permanence ou en cas d'absence de la Police municipale vous pouvez laisser une information sur le site

police.municipale@mairie-ingwiller.eu

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ- PASSEPORT

Attention à la date de validité de vos passeport et carte nationale d'identité car les délais de renouvellement peuvent atteindre 2 mois en raison des contraintes de biométrie. En France, la carte d'identité reste valable 5 ans après la date d'échéance. L'établissement de ces documents se fait exclusivement sur rendez-vous que vous prendrez sur le site de la mairie www.mairie-ingwiller.eu

MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Tous les samedis de 8h à 12h à La Halle et sur le parvis de l'église protestante. Vous y trouverez fruits, légumes, poulets (rôtis ou pas), œufs, fromages, huiles, fruits secs, miels, confitures, bretzels, boucherie-charcuterie, gibiers (viande et transformé), poissons, produits traiteur et spécialités italiennes.

BAR DU COIN À LA HALLE

Le Bar du Coin ouvre ses portes chaque samedi matin lors du marché hebdomadaire et vous propose une petite restauration.

Les associations se font un plaisir de vous accueillir tous les samedis matin lors du marché hebdomadaire.

DÉCHÈTERIE

Du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 13h à 18h (entrée jusqu'à 17h50)

Le samedi de 9h à 18h en continu (entrée jusqu'à 17h50)

Vous y trouverez toutes les informations relatives à la gestion des déchets ainsi que des sachets pour vos poubelles de biodéchets.

L'ESPACE FRANCE SERVICES

Géré par la Communauté de Communes de Hanau-La Petite Pierre, l'Espace France Services vous accueille au rez-de-chaussée de l'Ecole intercommunale de musique à Ingwiller. Ce nouvel espace, gratuit et ouvert à tous, facilite l'accès des citoyens aux services publics et à leurs outils numériques

Espace France Services

4, place du Marché 67340 Ingwiller

Tél 03 69 17 50 03

Email : franceservices@hanau-lapetitepierre.alsace

Horaires d'ouverture :

- Mardi de 9h à 12h et de 14h à 19h
- Mercredi de 9h à 17h
- Jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h
- Vendredi de 9h à 17h
- Samedi de 8h à 12h

Suivez l'actualité de l'Espace France Services sur Facebook

facebook.com/FranceServicesHLPP

POINT D'INFORMATION DE L'OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL HANAU-LA PETITE PIERRE

Transféré au guichet de l'Espace France Services

BUREAU DE POSTE

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

et le samedi de 9h à 12h



*Toute l'équipe
municipale
vous souhaite
de belles fêtes
de fin d'année*